

# NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 728



Francis Landscapes

INTERNATIONAL

Octobre 2016 • [www.lau-idf.fr](http://www.lau-idf.fr)

## LIBAN: BEYROUTH À LA RECONQUÊTE DE SES ESPACES PUBLICS

**2 000 ha**

DE SURFACE.

**420 000**

HABITANTS À BEYROUTH MUNICIPAL.

**1 800 000**

HABITANTS DANS LE GRAND  
BEYROUTH (BEYROUTH ET MOHAFAZAT  
DU MONT-LIBAN).

BEYROUTH TENTE DE RECONQUÉRIR SES ESPACES PUBLICS AFIN DE RENFORCER LE LIEN SOCIAL, APRÈS DES ANNÉES DE DIVISION ET UNE RECONSTRUCTION QUI A DONNÉ JUSQU'À PRÉSENT LA PRIORITÉ À LA VOITURE. AVEC L'APPUI DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE, BEYROUTH A DÉFINI UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS POUR FAVORISER LA RENCONTRE, METTRE EN VALEUR LA VILLE ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS DOUX.

La municipalité de Beyrouth a engagé un programme de transformation urbaine profonde, en coopération avec la Région Île-de-France, l'Agence française de développement (AFD) et le ministère des Affaires étrangères. L'IAU îdF et l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France ont piloté le projet, en assistance à maîtrise d'ouvrage pour guider les élus et les bureaux d'études. Ce programme a été articulé autour de trois axes : les mobilités douces, l'équipement en espaces verts, la lumière et l'éclairage public, qui ont donné lieu à l'élaboration d'un plan de déplacements doux, un plan vert et paysager et un schéma directeur lumière. La création d'une liaison douce entre le centre-ville et le parc du bois des Pins, poumon vert de la capitale libanaise, en constitue l'un des volets opérationnels.

### UN SITE À HAUT POTENTIEL DE VALORISATION

La ville de Beyrouth dispose d'atouts importants liés à sa situation maritime, son relief, ses espaces végétalisés, mais aussi son patrimoine architectural et urbain, qui offrent autant de potentiels de valorisation. L'analyse systématique des espaces publics de la ville permet une lecture plus large de ses capacités de renouvellement pour le bien-être de ses habitants et usagers.

### *Une morphologie urbaine favorable aux déplacements doux*

La forme urbaine dense, l'enclavement du site du fait de sa situation de cap maritime et la voirie étroite de Beyrouth sont autant de facteurs favorables au développement de modes de déplacement doux. Depuis les années 1950, les projets successifs de restructuration de la ville par la grande voirie (plan Égli, plan Écochard, plan de transport de la région métropolitaine) ont créé des coupures



**En couverture**

Le bois des Pins, réaménagé en un grand parc urbain paysager et rouvert au public, est le symbole de la paix retrouvée.

**Bandeau iconographique**

Projets et photos illustrant les trois axes du programme d'aménagement des espaces publics de Beyrouth.

**La gestion des déplacements 1. et 2.**

L'espace urbain est requalifié rue de Damas pour inciter les Beyrouthins à se déplacer à pied ou à vélo sur de petites distances.

**PROJET DE LIAISON DOUCE ENTRE LE BOIS DES PINS ET LE CENTRE-VILLE**

Le projet a été conçu sous la forme d'un grand jardin traversant la ville, articulant rues et placettes et intégrant des espaces de végétation, de sociabilité et de mobilité active. La réorganisation de la circulation permet de canaliser le trafic vers les grandes artères. L'aménagement de la voirie prévoit une réduction de la place dédiée à la voiture, afin d'introduire un système de transport collectif en site propre et un itinéraire cyclable. Le déplacement des réseaux d'égouts et d'eau potable souterrain permettra la plantation d'arbres. L'enfouissement des câbles (téléphone, électricité, éclairage) réduira l'impact visuel des lignes électriques. La continuité paysagère est assurée par le choix d'un mobilier urbain adapté aux différentes séquences du parcours. L'aménagement des espaces publics se veut flexible et en accord avec les attentes de la population résidente et des usagers.

dans la ville. Les trottoirs contraints par un mobilier urbain souvent mal placé contribuent à l'inconfort et à la limitation des déplacements piétons.

Enfin, la congestion automobile rend illusoire la poursuite de la politique de grande voirie et conduit la municipalité à rechercher des modes de déplacement alternatifs.

*Un paysage attractif*

Beyrouth bénéficie d'un climat doux et arrosé ainsi que d'attraits paysagers : un large linéaire côtier propice à la création d'une corniche aménagée en promenade, des pentes pour la réalisation de belvédères, etc. Bien que le paysage beyrouthin soit marqué par la minéralisation et la densité, le végétal y est présent, avec de beaux jardins anciens conservés, des plantations dans les lieux publics et sur des terrains abandonnés depuis la guerre.

Le réaménagement du parc du bois des Pins après la guerre a mis en valeur le principal poumon vert de la ville. Les traces de l'ancienne forêt de pins sont visibles dans l'hippodrome, les cimetières, le long des rues, entre les immeubles, mais l'impression demeure d'une urbanisation laissant peu de place à une trame verte structurée.

*Une fragilité de l'image nocturne de la ville*

L'éclairage urbain de Beyrouth a été mis en place sans cohérence d'ensemble. Un diagnostic a permis d'en évaluer tous les dysfonctionnements. Les matériels sont hétéroclites, parfois très anciens, implantés au gré des opportunités ponctuelles de financement. L'entretien déficient de ces équipements et l'absence de prise en compte de l'utilisation nocturne des espaces et de leur ambiance aboutissent à une efficacité inégale de l'éclairage public, qui pose des problèmes de sécurité. D'autre part, la consommation énergétique est importante et pèse sur le budget municipal.

Des lieux à forte valeur identitaire ne sont pas mis en valeur. Le centre-ville, aménagé par un opérateur privé, bénéficie d'un plan lumière qui met en relief, par contraste, la faible qualité des éclairages du reste de la ville.

**LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DES ESPACES URBAINS**

Requalifier l'espace public suppose de reconsidérer foncièrement les pratiques de mobilité, de repenser les espaces, de jour comme de nuit, et de s'appuyer sur les qualités cachées et révélées des lieux dans la ville. De nouvelles continuités spatiales et des cohérences insoupçonnées se révèlent, changent l'image de la ville, revalorisent l'espace urbain dans son ensemble.

*Requalifier l'espace par les modes doux de déplacement*

Le plan des déplacements doux repose sur l'idée que des aménagements adéquats inciteraient la population à se déplacer à pied ou à vélo pour de petits trajets, et rendraient la ville plus agréable à ceux qui la pratiquent déjà ainsi. Il prévoit la mise en place de voiries spécifiques pour réduire la place de la voiture et favoriser la circulation et le stationnement des vélos. Des cheminements piétons adaptés assurent la continuité et l'ergonomie. Des zones 30 et une meilleure signalisation régulent la relation piéton/voiture. En parallèle, l'amélioration du réseau de transports en commun aura un impact sur l'usage de la voiture. Il s'agit d'instituer des réseaux de transports urbains compétitifs à l'échelle du Grand Beyrouth.

*Structurer la ville par le paysage et les espaces verts*

Le plan vert et paysager répond à des objectifs multiples : conforter l'identité de Beyrouth et l'attractivité de ses quartiers, réduire les inégalités sociales, diminuer la différence de traitement des espaces publics entre le centre-ville et la périphérie, améliorer la qualité des espaces du réseau de mobilité douce, contribuer à la reconstruction du paysage urbain et protéger l'écosystème. Il s'agit ainsi de travailler sur les espaces verts de la ville : à l'échelle municipale avec la constitution de couloirs écologiques ; à l'échelle locale avec la mise en place de jardins de poche ; et à l'échelle de l'îlot résidentiel avec la végétalisation des terrasses et des toitures d'immeubles. Pour renforcer leur attrait paysager, ils seront reliés par des liaisons douces.



### L'équipement en espaces verts

3. Place el Nabeh : nouveau jardin de quartier aménagé rue de Damas.

4. Sous le pont du Ring (aujourd'hui avenue Fouad-Chehab)

qui surplombe le centre-ville : utilisation des espaces interstitiels propres à la ville dense pour parsemer des touches végétales et aménager des aires de repos.

### Le schéma directeur lumière

5. Escalier Saint-Nicolas : des sources lumineuses adaptées à la typologie des voies, et créant des ambiances nocturnes, procurent un sentiment de sécurité aux habitants dans leurs déplacements la nuit.

6. Des mises en lumière sont réalisées sur des lieux stratégiques et pour valoriser le patrimoine majeur. Ici, l'église Saint-Joseph, haut lieu culturel beyrouthin.

Certaines avenues pourront en être le support. Les escaliers et les ruelles seront agrémentés de mobilier urbain, aires de repos ou de convivialité. L'introduction d'un rideau végétal le long des voies rapides atténuera l'impact visuel du bâti dégradé. À l'échelle locale, des aménagements sont prévus sur les espaces verts de quartier. Dans les cimetières, il est prévu d'effectuer des interventions minimales et durables afin de préserver le recueillement (trame piétonne discrète, engazonnement). Quatre jardins publics ont déjà fait l'objet d'une étude de requalification. Leur disposition végétale et minérale, et leur mobilier urbain, sont choisis en fonction d'un concept spécifique à chacun.

### Mettre en lumière l'identité urbaine de Beyrouth

Le schéma directeur lumière prévoit un éclairage de chaque lieu selon sa fonctionnalité et les activités qui s'y déroulent. Le choix des sources lumineuses, la mise en lumière des bâtiments symboliques et des entrées de ville, fixent l'ambiance urbaine nocturne et son caractère. Sur les voies structurantes, les travaux linéaires ont pour objectif de relier les lieux et les quartiers par des itinéraires esthétiques et sécurisés. Deux projets pilotes ont été développés sur la Corniche et la rue de Damas. Ces lieux, dont l'usage est ancré dans les pratiques urbaines des habitants, font l'objet de parcours lumière mettant en valeur le patrimoine architectural et végétal.

Une charte du mobilier urbain garantit une utilisation cohérente des mobiliers et des éclairages sur l'ensemble de la ville. L'amélioration qualitative de la gestion du parc lumineux permettra une baisse de la consommation d'énergie de 38 %, malgré l'augmentation de 75 % des points lumineux.

Le projet de la rue de Damas spatialise et traduit les nouvelles orientations de la politique d'aménagement des espaces publics de Beyrouth. Les réponses apportées, en termes de mobilité, de paysage et d'éclairage, sont complémentaires. Au-delà de l'attrait des propositions du plan vert et paysager, ces orientations accompagnent le changement de comportement des habitants dans leurs modes de déplacement par la mise en place de parcours plus agréables. Le schéma

directeur lumière s'articule avec les deux autres plans puisqu'il permet la mise en valeur des bâtiments et des espaces verts, et participe à la valorisation esthétique de la ville. L'éclairage plus systématique des itinéraires doux est un préalable pour inciter les utilisateurs à les emprunter. Les travaux effectués sur la voirie suivent le plan de déplacements doux, avec la mise en lumière des bâtiments s'échelonnant le long des voies sélectionnées. Ensemble, ces trois plans aboutissent à des projets intégrés qui permettent la reconquête des espaces publics dans le cadre d'une politique d'aménagement durable.

### LES DIFFICULTÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'AMÉNAGEMENT














Le système décisionnel spécifique de la municipalité de Beyrouth, l'attachement à la voiture et les faibles pratiques dans l'utilisation des espaces publics, constituent autant d'obstacles à la mise en œuvre des plans. La municipalité tente des expériences d'aménagement et de sensibilisation de la population pour rendre possible la reconquête de l'espace public pour les habitants.

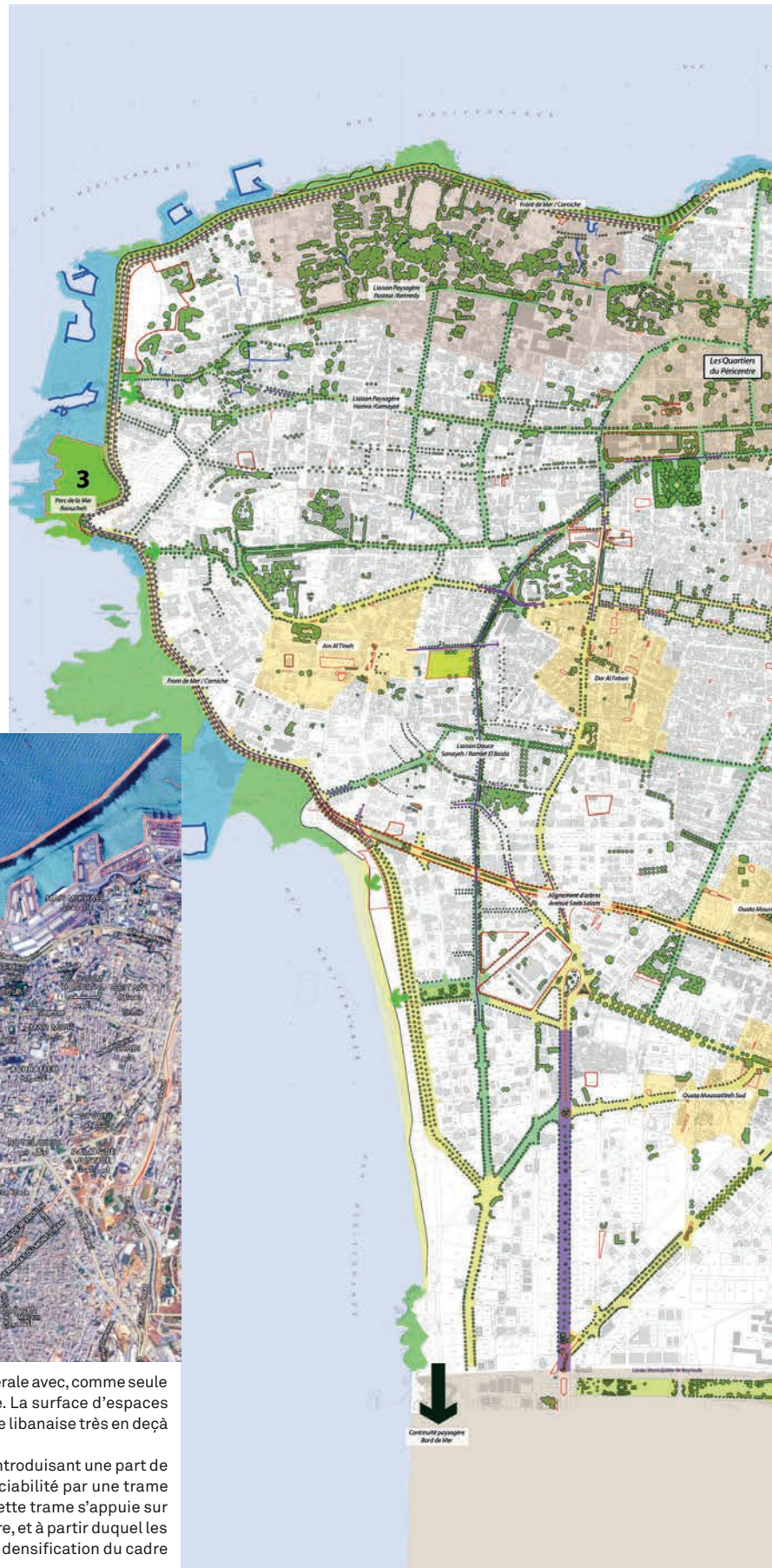
### Une gouvernance complexe

Le pouvoir municipal de la capitale libanaise repose sur une structure bicéphale, avec un conseil municipal élu et un *mohafez* (préfet) nommé par décret en conseil des ministres. Le conseil municipal élit son président. Cette assemblée délibérante détient le pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif, lui, est détenu par le *mohafez*, placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur et des Municipalités. L'articulation des compétences peut paraître peu lisible, le *mohafez* étant à la fois hiérarchiquement en dessous du conseil municipal et au-dessus de lui, puisqu'il est agent de l'État et administre la municipalité.

De plus, le pouvoir central exerce des compétences dévolues à la municipalité pour pallier les carences en ingénierie technique. Cette gouvernance complexe et le faible nombre d'employés municipaux ralentissent et questionnent la capacité de mise en œuvre des projets.

## Le plan vert et paysager de la ville de Beyrouth

-  Principaux escaliers et cheminements piétons existants
-  Proposition de promenade piéton/cycliste
-  Transport en commun en site propre envisagé
-  Voies rapides/pénétrantes supports de paysage
-  Avenues supports de paysage
-  Voies urbaines et/ou promenades piétonnes supports de paysage et intégrant éventuellement une liaison douce
-  4 Opportunité d'aménagement de parcs urbains
-  Opportunité d'aménagement de jardins publics
-  Quartier ayant fait l'objet d'opération de verdissement
-  Quartier vert potentiel avec forte concentration de parcelles appartenant à la municipalité
-  Quartier faisant l'objet de verdissement et apaisement du trafic dans le cadre du plan des déplacements doux
-  Terrain de sport/jeux/espaces ludiques proposés
-  Maintenance/stockage des transports en commun
-  Bâtiments historiques et jardins menacés par la construction de voies autoroutières
-  Principaux ports de pêche et marinas
-  Espaces naturels en front de mer préservés
-  Espaces naturels en front de mer artificialisés
-  Végétation existante
-  Paysagement proposé
-  Parcelles propriétés de la municipalité ou des différents ministères
-  Circulation automobile



La photo aérienne de Beyrouth, ci-dessus, présente une ville hyperminérale avec, comme seule « respiration », le bois des Pins, identifiable par sa forme triangulaire. La surface d'espaces verts et sportifs est estimée à 2 m<sup>2</sup> par habitant, ce qui place la capitale libanaise très en deçà des normes internationales.

Le plan des espaces verts et paysagers requalifie l'espace public en introduisant une part de nature dans la ville, en dotant les quartiers d'espaces verts et de sociabilité par une trame verte cohérente. Outil puissant de structuration de l'espace public, cette trame s'appuie sur un patrimoine végétal préexistant, qu'il s'agit de structurer et d'étendre, et à partir duquel les liaisons peuvent être créées, permettant de remédier à l'impact de la densification du cadre urbain de Beyrouth.





Au-delà des blocages dus à la structure institutionnelle, l'instabilité de la situation géopolitique fragilise les capacités décisionnelles. Les changements initiés nécessitent donc d'agir sur de nombreux leviers, qui concernent à la fois les capacités techniques de la municipalité, une bonne articulation du conseil municipal avec le *mohafez* et la prise en compte des modes de vie des habitants.

#### Un ancrage temporel des pratiques urbaines des habitants

Les usages prévus par ces plans d'aménagement affirment une ambition forte de la municipalité pour trouver des solutions à un contexte urbain considéré comme intenable. Limiter la place de la voiture apparaît aujourd'hui difficile à accepter quand l'offre en transports collectifs et la qualité d'aménagement des espaces publics restent médiocres. Certes, la pratique du vélo se répand dans les rues mais reste modeste. Il n'apparaît pas encore comme un mode alternatif pour les déplacements quotidiens. Aménager des pistes cyclables au détriment du stationnement et de voies de roulement reste difficile à porter politiquement.

Il est donc nécessaire d'engager des actions préalables de sensibilisation et de tester des expériences d'aménagement pour convaincre. On assiste à une évolution des mentalités et à quelques changements de pratiques, du fait d'actions d'ONG et de campagnes de communication sur lesquelles la municipalité peut s'appuyer. Des initiatives de la société civile restituant provisoirement l'espace public aux piétons et aux cyclistes sont venues bousculer les représentations et ont permis de valoriser les lieux de sociabilité. Pour le plan lumière, une stratégie de communication, reposant sur des événements festifs et des installations artistiques, vise à faire connaître la démarche du projet aux Beyrouthins et aux visiteurs.

#### UNE AMBITION À METTRE EN ŒUVRE

À travers cette action de coopération décentralisée, qui a permis les premières analyses systématiques du territoire municipal, la municipalité de Beyrouth a révélé d'importants potentiels d'aménagement pour transformer la ville et les pratiques des usagers. Le plan vert et paysager, le schéma directeur lumière et le plan des déplacements doux ont apporté une lecture de la nature des espaces publics selon leurs fonctions et leurs pratiques, et révélé les qualités insoupçonnées des espaces publics de la ville. Leur mise en œuvre prendra toutefois du temps car elle nécessite des changements importants dans les représentations des habitants et des acteurs. La voie est maintenant tracée pour mettre en place une utilisation renouvelée des espaces publics de la ville pour un meilleur cadre de vie et un renforcement du lien social. ■

Éric Huybrechts, architecte urbaniste, en charge du pôle commercial et international, avec Dominique Riou, chargé d'études ingénieur, Pierre-Marie Tricaud, urbaniste paysagiste, Yann Watkin, architecte urbaniste, et Irène Béhar, urbaniste

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Fouad Awada  
**REDACTION EN CHEF**  
Isabelle Barazza  
**MAQUETTE**  
Vay Ollivier  
**CARTOGRAPHIE**  
Jean-Eudes Tilloy

**MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE**  
Claire Galopin, Julie Sarris  
**FABRICATION**  
Sylvie Coulomb  
**RELATIONS PRESSE**  
Sandrine Kocki  
sandrine.kocki@iau-idf.fr

**IAU île-de-France**  
15, rue Falguière  
75740 Paris Cedex 15  
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144  
ISSN ressource en ligne  
2267-4071

www  
www.iau-idf.fr



## RESSOURCES

- Municipalité de Beyrouth, Région Île-de-France, IAU îdF, *Reconquérir les espaces publics de Beyrouth. Vers une politique d'aménagement durable*, décembre 2013.

#### Sur le site de l'IAU îdF

Rubrique International : analyses, débats, rencontres, études et publications.  
<http://bit.ly/29214xS>

Coopération Région Île-de-France/  
municipalité de Beyrouth,  
avec le soutien financier de l'Agence  
française de développement (AFD)  
et du ministère des Affaires étrangères  
et du Développement international



Pilotage technique par l'IAU îdF,  
et administratif par le BTVL



Plan vert et paysager :  
Francis Landscapes, Urbi



Plan des déplacements doux :  
Egis, Sitram



Plan d'aménagement de la liaison douce :  
Urbi, Sitram

Plan lumière : Aartill, 4b architects,  
M&C Saatchi

